

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00410
Numéro SIREN : 444 151 153
Nom ou dénomination : A.C.F.D.

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005942

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/005942**
n° de gestion : **2002B00410**
n° SIREN : **444 151 153 RCS Vienne**

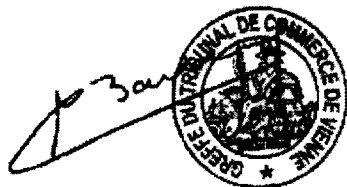
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 27/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.F.D. - Société à responsabilité limitée
Zone D'activités la Noyerée 3 38200 Luzinay -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



651235

Bilan Actif

444 151 153

Etat exprimé en euros

		31/03/2018			31/03/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	13 975	12 351	1 624	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 350	7 912	438	938
	Autres immobilisations corporelles	19 561	10 600	8 961	3 431
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	168		168	168
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 030
TOTAL (II)		48 054	30 864	17 190	10 567
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	66 917	6 781	60 137	99 063
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	998 646		998 646	466 066
	Autres créances	83 962		83 962	164 433
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	160 290		160 290	92 108
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 408		8 408	5 030
	TOTAL (III)	1 318 222	6 781	1 311 442	826 700
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 366 276	37 645	1 328 631	837 267

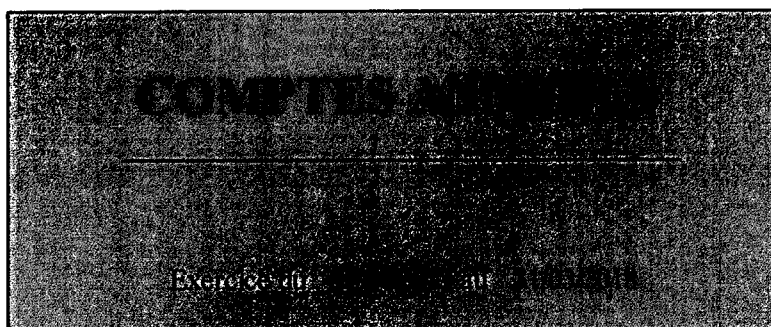
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

A.C.F.D.

78, ZA LA NOYEREE III
38200 LUZINAY



- 1 Bilan Actif
- 2 Bilan Passif
- 3 Compte de Résultat 1/2
- 4 Compte de Résultat 2/2
- 5 Règles et méthodes comptables
- 7 Immobilisations
- 8 Amortissements
- 9 Provisions au bilan
- 10 Créances et dettes
- 11 Charges à payer
- 12 Charges constatées d'avance

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	RESERVES		
	Réserve légale	11 415	11 415
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	141 752	204 120
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	77 756	(62 368)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	530 923	453 167
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	75 529	44 300
	Total des provisions	75 529	44 300
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 666	
	Emprunts et dettes financières divers	139 489	12 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	418 121	207 882
	Dettes fiscales et sociales	124 176	83 511
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 726	35 936
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	722 179	339 800
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 328 631	837 267
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		77 756,33	(62 368,30)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		700 197	339 800
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



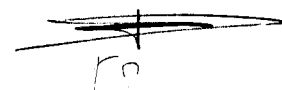
Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 796 145	430 626	2 226 772	1 617 247
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	388 812	17 937	406 749	100 958
	Montant net du chiffre d'affaires	2 184 957	448 564	2 633 521	1 718 205
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			30 861	13 422
	Autres produits			96	3
	Total des produits d'exploitation (1)			2 664 478	1 731 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 390 324	954 857
	Variation de stock			52 416	65 433
	Achats de matières et autres approvisionnements			6 069	6 880
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			487 368	510 229
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 765	7 404
	Salaires et traitements			399 420	181 720
	Charges sociales du personnel			149 469	57 876
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			16 148	2 040
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			6 781	
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			6	6
	Total des charges d'exploitation (2)			2 523 766	1 786 444
RESULTAT D'EXPLOITATION				140 712	(54 815)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2018

31/03/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		140 712	(54 815)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	13	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	235	25
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	235	25
RESULTAT FINANCIER		(223)	(25)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		140 490	(54 839)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	26 800	25 100
	Total des produits exceptionnels	26 800	25 100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	29 013	5 829
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	59 701	26 800
	Total des charges exceptionnelles	88 714	32 629
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(61 914)	(7 529)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		819	
TOTAL DES PRODUITS		2 691 290	1 756 730
TOTAL DES CHARGES		2 613 534	1 819 098
RESULTAT DE L'EXERCICE		77 756	(62 368)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 328 631 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total **produits** de **2 691 290 euros**,
- un total **charges** de **2 613 534 euros**,

dégageant ainsi un **résultat** de **77 756 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2017** et finit le **31/03/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode approprié en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Divers

Le capital social est composé de 800 parts de 10 € chacune.

Les charges à payer ou constatées d'avance correspondent à l'exploitation courante.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), correspondant aux rémunérations éligibles de l'exercice, a été constaté pour un montant de 9.544 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel. Cette somme est ou sera utilisée pour consolider le BFR de l'entreprise et favoriser son développement.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	4 619		13 975		4 619
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 619		13 975		4 619

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 350				8 350
	Instal., agencement, aménagement divers	8 631			3 940	4 691
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 941		10 498	14 570	14 870
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 923		10 498		18 510

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	168				168
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	6 030			30	6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 198			30	6 168

TOTAL	46 739		24 473	30	23 128	48 054
--------------	---------------	--	---------------	-----------	---------------	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	4 619	12 351	4 619	12 351
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 619	12 351	4 619	12 351
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	7 412	500		7 912
Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 200	2 665	3 940	3 925
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	18 941	2 304	14 570	6 676
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 553	5 469	18 510	18 513
TOTAL	36 172	17 820	23 128	30 864

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	44 300	58 029	26 800	75 529
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		44 300	58 029	26 800	75 529
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	20 270	6 781	20 270	6 781
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 270	6 781	20 270	6 781
TOTAL GENERAL		64 570	64 810	47 070	82 310
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 781 58 029	20 270 26 800	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	998 646	998 646	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	115	115	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 202	24 202	
	Impôts sur les bénéfices	33 208	33 208	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 541	18 541	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	7 896	7 896	
	Charges constatées d'avances	8 408	8 408	
	TOTAL DES CREANCES	1 097 015	1 091 015	6 000
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	30 666	8 684	21 982	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	418 121	418 121		
	Personnel et comptes rattachés	7 607	7 607		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 010	29 010		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	80 848	80 848		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 711	6 711		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	139 489	139 489		
	Autres dettes	9 726	9 726		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	722 179	700 197	21 982	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	37 120			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 454			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	139 489			

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2018

Total des Charges à payer		37 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 088
<i>FACTURES A RECEVOIR</i>	<i>7 088</i>	
Dettes fiscales et sociales		30 035
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>7 607</i>	
<i>CHARGES /CONGES A PAYER</i>	<i>3 658</i>	
<i>RSI A PAYER</i>	<i>12 059</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>6 155</i>	
<i>TVS A PAYER</i>	<i>556</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/03/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				8 408
LLD			1 460	
Maintenance			3 940	
Medecine du travail			338	
Assurances			2 570	
Cotisations pro			9	
Communication			92	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				8 408

Certifié Conforme

Mission de Présentation des Comptes Annuels



ACFD
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Zone d'Activités La Noyerée 3
38200 LUZINAY
444 151 153 RCS VIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 JUILLET 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 756,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	77 756,33 euros
A la réserve légale	3 887,82 euros

Solde	73 868,51 euros
A titre de dividende à l'associé unique	32 000,00 euros
Solde	41 868,51 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 498 923 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 32 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte :

- qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices clos les 31 mars 2017 et 31 mars 2016,
- que les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2015 étaient éligibles à l'abattement de 40 % à concurrence de 49 875 euros, et non éligibles à la réfaction de 40% à concurrence de 125 euros, certains associés étant non résidents et donc soumis à une législation fiscale spécifique.

Certifié conforme
La Gérance

